



# Ils s'expriment

---

## Groupe La République en Marche et Apparentés Abdi El Kandoussi, président du groupe

---

### Métropoles et Territoires

Un sondage IFOP pour *Acteurs Publics* paru le 20 octobre 2017 doit attirer notre attention. Les Français accueillent d'un œil plutôt bienveillant le changement initié par les groupements de communes (total favorable : 61 %), mais ils identifient certains effets néfastes qu'il convient de noter.

L'adhésion à l'appartenance de sa commune à une intercommunalité est majoritaire quelle que soit la taille de la commune. Sont bien notés :

- l'accroissement des moyens à l'échelle du groupement de communes,
- la construction d'un échelon de taille suffisante pour peser à l'échelle départementale et régionale,
- une meilleure utilisation des moyens à l'échelle du groupement de communes,
- une plus grande professionnalisation des compétences à l'échelle du groupement de communes.

Certains effets pervers sont relevés.

Ainsi, il est jugé (total d'accord : 88 %) que les métropoles :

- doivent être davantage solidaires financièrement des villes moyennes et des territoires ruraux,
- concentrent les richesses et assèchent les territoires périphériques et les zones rurales alentour.

A contrario, il est jugé que l'État doit aider les métropoles, car elles sont les locomotives du développement des territoires.

Ce sondage témoigne de la perplexité des Français sur la carte des territoires, les inégalités et l'avenir. Il incite aussi les responsables politiques à la recherche difficile d'un équilibre entre la volonté de développement de leur territoire et la solidarité avec les territoires qui vivent douloureusement leur retard.

*Max Levita, vice-président de la Métropole en charge des finances*

---

## Groupe de coopération métropolitaine

---

### GEMAPI en 6 lettres comme IMPÔTS

Le président Saurel découvre la taxe facultative GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qu'il met aussitôt en place, sans attendre, la Métropole n'ayant pas encore pris cette compétence !

Ce nouvel impôt déguisé est un moyen insidieux et mécanique d'augmenter le budget général de la Métropole en 2018 de 3 millions d'euros, et potentiellement beaucoup plus (jusqu'à 18 millions d'euros par an) dans les années à venir.

Tout cela a été fait de manière précipitée, sans diagnostic ni concertation locale avec les syndicats de bassin, le Département, les intercommunalités voisines, et en totale méconnaissance des travaux potentiels et de leurs coûts. Aucune réponse sur l'organisation territoriale, la gouvernance, la projection financière...

Nous avons donc voté contre cette nouvelle taxe face à tant d'incertitude et d'ignorance, alors même que la prévention des inondations passe obligatoirement par un faisceau de mesures dont notamment l'aménagement du territoire. Voilà un lien avec le SCOT et le PLUI que le Conseil devrait étudier...

*Isabelle Touzard, présidente.*

---

## Groupe Actions et cohésion du territoire métropolitain

---

Faute de réception dans les délais impartis, cette tribune n'a pas pu être publiée dans ce numéro.